

COMITE BASKET

HAUTE-GARONNE



Stage pré saison

ARBITRES DEPARTEMENT

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que La commission des arbitres prépare la saison 2021-2022. Vous trouverez réunis dans ce courrier l'ensemble des informations nécessaires pour préparer dans les meilleures conditions la saison future.

Stage pré saison et rattrapage

Voici les dates du stage de pré saison pour l'ensemble des arbitres départementaux :

- [Samedi 18 ET dimanche 19 septembre 2021 à Salies du Salat](#)

Pour pouvoir participer au stage de rattrapage, les arbitres doivent faire parvenir un justificatif d'absence au Président de la Com arb et au CTA.

- [samedi 16 ET dimanche 17 octobre 2021](#)

Les inscriptions sont ouvertes et voici les étapes à effectuer avant [le 31 juillet 2021](#)

1/S'inscrire en cliquant sur le lien suivant : : [Lien pour s'inscrire au stage de pré saison 2021 2022](#)

(Les arbitres inscrits après la date ne recevront pas de dotations lors de l'accueil du stage.)

2/Régler le stage en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Paiement du stage de pré saison 2021 2022](#)

3/Déposer le dossier médical avant le **31 août 2021** en cliquant sur le lien suivant : [Déposer la page conclusion du dossier médical](#)

Retrouvez les nouvelles consignes en cliquant sur [Bilan médical 2021-2022](#)

- Prendre RV pour une prise de sang si nécessaire
- Prendre RV chez son médecin agréé FFBB

Informations complémentaires :

1/Test aptitude physique

- Le [TEST LUC LEGER](#) est **OBLIGATOIRE** pour l'ensemble des arbitres officiant sur les rencontres départementales.
- Pour pouvoir participer au test physique, l'arbitre devra **être licencié et avoir son dossier médical validé**.
- Pour la saison 2020 2021, la Com Arb a décidé d'harmoniser les paliers à atteindre :
 - **Les arbitres féminins devront terminer le palier 6**
 - **Les arbitres masculins devront terminer le palier 7**

2/Test aptitude réglementaire

- Le QCM se fera en ligne. Une note et un tutoriel seront envoyés à tous pour expliquer la démarche et pour leur donner la période d'ouverture du test obligatoire.

3/Caisse de péréquation

Sur les championnats Pré Région masculin et féminin, les arbitres seront payés par la caisse de péréquation. Par conséquent, tout arbitre non enregistré doit envoyer un RIB avant **le 30 Août 2021** à l'adresse suivante comptabilite@basketcd31.com en nommant le fichier : NOM Prénom RIB ARBITRES

Les contacts de la Commission des Arbitres :

Président : SANTOS ROUSSEAU David – davidsantosrousseau@basketcd31.com – 06.12.46.27.42

CTA : THOUIN Charles – charlesthouin@basketcd31.com – 06.42.51.00.34

Répartiteur : repartiteur@basketcd31.com – 06 85 23 23 30